

ÉTATS GÉNÉRAUX *de l'éducation*



VersLeHaut

Le think tank dédié aux jeunes et à l'éducation

Septembre 2019

ÉTATS GÉNÉRAUX *de l'éducation*

En 2019 / 2020, mobilisation générale pour l'éducation !

1. Pourquoi des États Généraux de l'Éducation ?

Une méthode différente pour accélérer le changement éducatif

Un constat : notre incapacité à répondre à la crise éducative, malgré nos bonnes volontés

Échec scolaire, chômage record des jeunes, montées des inégalités et du déterminisme social, tensions identitaires croissantes... Le constat d'une crise éducative est largement partagé dans notre pays.

Pourtant, alors même qu'une multitude d'acteurs de terrain s'engagent avec talent auprès des jeunes, alors que des moyens budgétaires importants sont consacrés à l'éducation et que la bonne volonté des décideurs politiques n'est pas en cause, les réponses apportées ne sont pas à la hauteur des enjeux.

Comment expliquer cette incapacité à répondre à la crise qui s'aggrave au fil des années ? Les explications sont nombreuses. En voici quelques-unes :

1/ Un flou sur les finalités éducatives : Quel but assignons-nous aux politiques éducatives ? Qu'attend-t-on des familles ? De l'école ? Des autres structures éducatives ?

2/ Un flou sur les responsabilités de chacun qui conduit à une défiance entre les acteurs et à un désengagement.

3 / Une approche théorique et uniforme – avec l'idée d'un modèle éducatif unique, valable pour tous et partout – qui conduit à des débats idéologiques clivants et empêche de prendre en compte le réel dans toute sa diversité.

4/ Des blocages institutionnels forts, notamment le tête-à-tête syndicats d'enseignants/ministère, qui gèlent des évolutions structurelles, tout en laissant se multiplier de nombreuses réformes perçues comme une accumulation de contraintes supplémentaires.

5/ Un manque d'évaluation précise à tous les niveaux, qui permettrait d'objectiver les débats, de voir ce qui fait ses preuves et de réorienter ou d'arrêter ce qui ne marche pas.

Au final, les réformes souvent décidées « en haut » ne répondent pas à l'urgence éducative et les acteurs risquent de se décourager si l'on ne propose pas un nouveau mode de fonctionnement pour les années à venir. **Est-il possible de changer notre manière d'agir ? OUI !**

ÉTATS GÉNÉRAUX de l'éducation

Une réponse : les États Généraux de l'Éducation

Ce que nous proposons, c'est une méthode pour **prendre rapidement et intelligemment les décisions** qui s'imposent afin de relever les grands défis pour l'éducation et la jeunesse de notre pays :

- En réaffirmant l'importance des enjeux éducatifs et la reconnaissance de tous à l'égard des éducateurs
→ **VALORISATION DES ÉDUCATEURS ET ENSEIGNANTS** ;
- En mobilisant tous les acteurs sur un diagnostic et des engagements partagés, au-delà des blocages qui freinent aujourd'hui le changement
→ **MOBILISATION AU-DELÀ DES CLIVAGES** ;
- En définissant les finalités des politiques éducatives et une feuille de route claire, consensuelle et durable
→ **PRISE DE DÉCISIONS FORTES ET DURABLES**.

L'organisation **d'États Généraux de l'Éducation** est **plébiscitée** par 76% des jeunes, 85% des parents et 89% des chefs d'entreprise. Dans les mêmes proportions, ces publics sont favorables à la rédaction d'une **Constitution Éducative**, qui fixerait les grands principes des politiques éducatives, au-delà des clivages partisans. (Source : Baromètre « Jeunesse&Confiance », OpinionWay, Nov. 2017)

Un précédent qui nous inspire : Le Grenelle de l'Environnement

Cette démarche, lancée en 2007, avait permis d'obtenir des avancées consensuelles sur nombre de grands défis environnementaux. Le Grenelle de l'Environnement a fait l'objet de beaucoup de critiques, notamment dans son application, mais force est de reconnaître qu'il a permis de définir une feuille de route, en mettant d'accord des acteurs qu'on pensait irréconciliables. Les traductions culturelles, législatives, organisationnelles... du Grenelle de l'Environnement ont été fortes et elles se prolongent au-delà des alternances politiques.

Compte tenu des blocages que nous connaissons, cette méthode est particulièrement adaptée aux politiques éducatives.

2. Comment réussir ces États Généraux de l'Éducation ?

Un déploiement avec une grande diversité d'acteurs et dans tous les territoires

Les États Généraux de l'Éducation produiront :

- Le texte de la **Constitution Éducative** pour la France, qui sera proposé au vote au Parlement. Elle énoncera les fondamentaux que nous voulons pour l'éducation.
- **Des feuilles de route sur 7 thématiques éducatives prioritaires** ; ces propositions concrètes, issues du travail de co-construction rassemblant toutes les parties prenantes, constitueront un livre blanc remis aux pouvoirs publics.

ÉTATS GÉNÉRAUX de l'éducation

Les 7 thématiques prioritaires identifiées :

- Attirer et fidéliser **les talents** dans le secteur éducatif ;
- Aider **les jeunes les plus fragiles** à bien partir dans la vie ;
- Créer et valoriser **des parcours de réussite différents** (apprentissage, orientation...);
- **Valoriser et accompagner les parents** dans leurs responsabilités éducatives ;
- **Adapter l'éducation** au monde et aux métiers qui évoluent ;
- Mieux accompagner les enfants **dès le plus jeune âge** ;
- Améliorer **la gouvernance** de notre système éducatif.

L'organisation des États Généraux de l'Éducation est prise en charge par VersLeHaut, grâce au soutien financier de partenaires et mécènes.

La mise en œuvre est assurée avec le concours de l'ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives).

Les États Généraux de l'Éducation s'articuleront autour de **7 journées dans les territoires**, de **groupes de travail thématiques** et d'**une journée de restitution à Paris**.

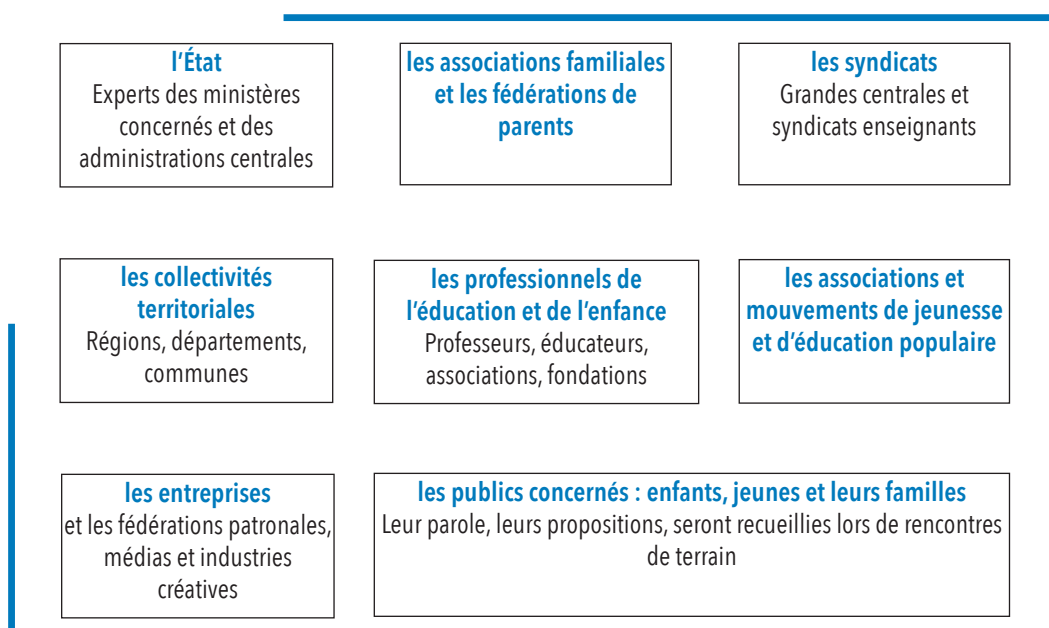
Deux principes fondamentaux guident la démarche :

• La mobilisation de tous les acteurs éducatifs, dans leur diversité

Parce que des décisions prises sur la base d'un constat commun avec des engagements partagés ont beaucoup plus de chances de produire des effets durables qu'un changement imposé d'en haut.

Parce qu'en faisant confiance à la société civile, les politiques peuvent suivre les acteurs engagés dans l'éducation, lorsqu'ils trouvent un consensus satisfaisant.

→ CONSTITUTION DE 8 COLLÈGES DE REPRÉSENTANTS QUI PARTICIPERONT AUX JOURNÉES DE TRAVAIL



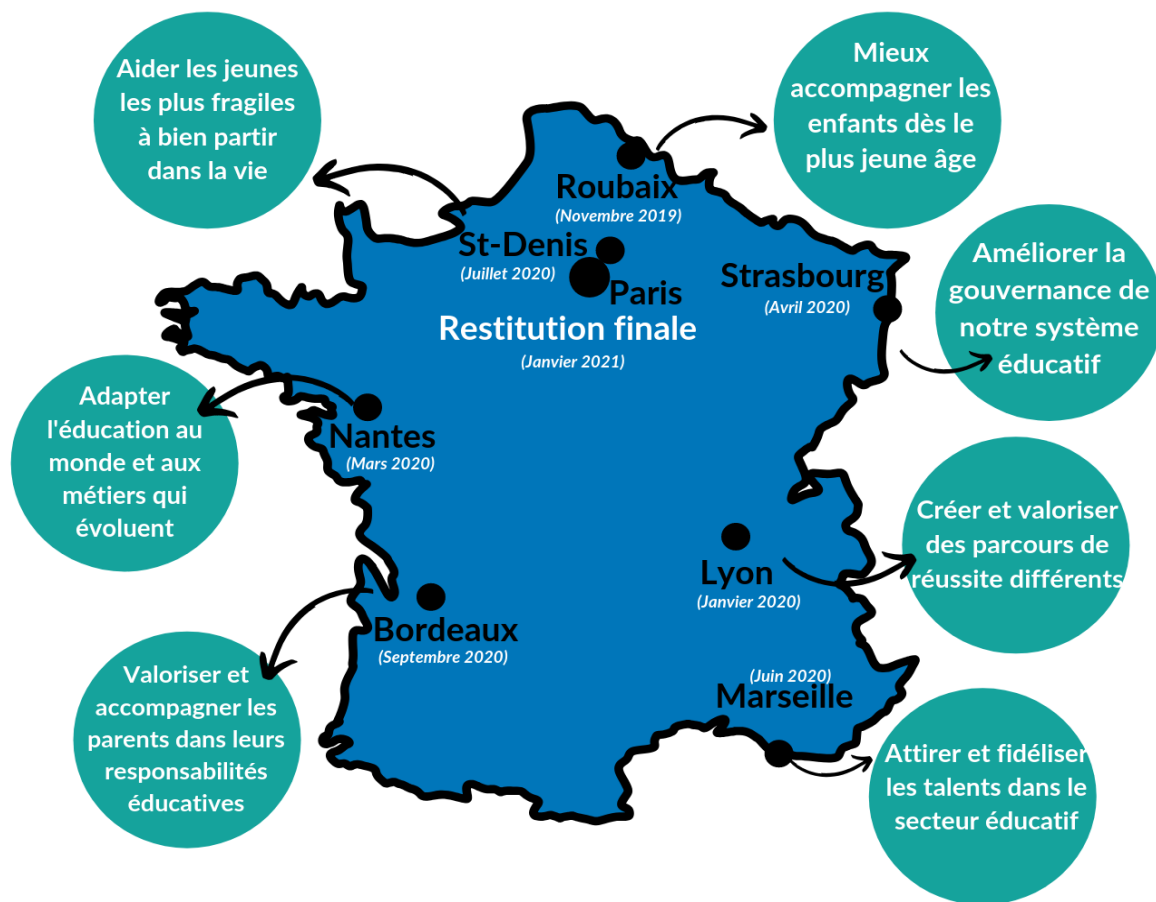
ÉTATS GÉNÉRAUX de l'éducation

- La prise en compte des bonnes pratiques du terrain, au travers de tous les territoires

Parce que des dispositifs qui ont fait leurs preuves sont une bonne source d'inspiration.

Parce que l'engagement et la valorisation des territoires dans leur diversité sont un gage de réussite pour répondre aux nombreux défis pour l'éducation et la jeunesse.

→ ORGANISATION DE 7 JOURNÉES DE TRAVAIL EN CO-CONSTRUCTION DANS 7 TERRITOIRES.



Et aussi ...

- une plateforme de consultation en ligne, pour recueillir des avis des citoyens ;
- une soirée grand public dans chaque territoire avec une table-ronde dédiée à la thématique ;
- un groupe de travail sur chaque thématique, chargé d'affiner les propositions issues de la journée de co-construction (modalités de mise en oeuvre, chiffrage ...).

ÉTATS GÉNÉRAUX de l'éducation

3. Ils se mobilisent

50 acteurs éducatifs participent déjà à la préparation des États Généraux de l'Éducation.
Mois après mois, de nouveaux acteurs les rejoignent.



ÉTATS GÉNÉRAUX de l'éducation

4. Ils nous soutiennent



Dès 2017, des personnalités s'associent à la démarche

Parmi elles :

- Stéphane CLERGET, pédopsychiatre ;
- Eddy MONIOT, gagnant du concours Eloquentia 2015 ;
- Susie MORGENSTERN, auteure jeunesse ;
- Olivier PY, dramaturge ;
- Lilian THURAM, ex-footballeur.

Aujourd'hui, de nouveaux parrains et marraines soutiennent l'initiative :

- François ASSELIN, président de la CPME ;
- Geneviève AVENARD, défenseure des enfants, adjointe du défenseur des droits en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant ;
- Sophie BELLON, présidente du conseil d'administration de Sodexo ;
- Salomé BERLIOUX, présidente-fondatrice de Chemins d'Avenir ;
- Marie-Andrée BLANC, présidente de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales) ;
- Béatrice COPPER-ROYER, psychologue clinicienne ;
- Marie DERAIN de VAUCRESSON, secrétaire générale du Conseil National de la Protection de l'Enfance ;
- Jean-Jacques ELEDJAM, président de la Croix-Rouge ;
- Mercedes ERRA, publicitaire, présidente exécutive Havas Worldwide ;
- Sylviane GIAMPINO, présidente du Conseil de l'enfance et de l'adolescence, vice-présidente du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age ;
- Pierre GIORGINI, président-recteur de l'Université Catholique de Lille ;
- Catherine GUEGUEN, pédiatre, auteur ;
- Marie-Aleth GRARD, rapporteuse de l'avis du CESE « Une école de la réussite pour tous », ATD Quart Monde ;
- Claire HEDON, présidente d'ATD Quart Monde ;
- Alexandre JARDIN, écrivain, cinéaste ;
- Patrick JEANTET, président-directeur général de SNCF Réseau ;
- Henri LACHMANN, ex-président-directeur général de Schneider Electric ;
- Marie-Christine LEVET, fondatrice de Educapital ;
- Frédéric LENOIR, philosophe, écrivain et co-fondateur de la Fondation SEVE ;
- Olivier MANTEI, directeur général de l'Opéra Comique ;
- Isabelle MORET, directrice générale de SOS Villages d'Enfants ;
- Augustin de ROMANET, président-directeur général du Groupe ADP ;
- Pascal RUFFENACH, président du directoire de Bayard ;
- Dominique de SAINT MARS, auteure de «Max et Lili» ;
- Jérôme SALTET, co-fondateur de Play Bac ;
- Jean-Marc SAUVE, vice-président honoraire du Conseil d'Etat, président de la Fondation Apprentis d'Auteuil

ÉTATS GÉNÉRAUX *de l'éducation*

Contact :

marc.vannesson@verslehaut.org

anne-catherine.baseilhac@verslehaut.org

Tel. +33 (0)1 43 20 02 60

Port. + 33 (0)6 07 56 71 01



VersLeHaut

Le think tank dédié aux jeunes et à l'éducation

10, rue Rémy Dumoncel - 75014 Paris - Tel : 01 43 21 24 84

www.verslehaut.org

2019

